



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2019 DAE 81 Subventions d'investissement (3.000.000 euros) et conventions avec quinze organismes de recherche dans le cadre de l'appel à projets Emergence(s)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris, dans le cadre de sa politique visant à développer l'innovation et la recherche à Paris, a conçu en 2009 un dispositif de soutien à la recherche intitulé « Emergence(s) ». Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets annuel qui permet de favoriser la création et le développement de nouvelles équipes de recherche sur le territoire parisien. Ouvert à toutes les disciplines, il s'adresse à des chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de dix ans. Leur projet de recherche doit permettre soit le développement d'une jeune équipe existante (moins de deux ans d'existence), soit la création d'une nouvelle équipe. La création d'une équipe de recherche par un chercheur au terme d'un séjour professionnel à l'étranger est également encouragée. Le financement accordé par la Ville de Paris est une subvention d'investissement, accordée pour 4 ans maximum et ne peut excéder 250 000 euros. Le soutien financier pluriannuel apporté permet aux lauréats de réaliser des projets de recherche novateurs.

Depuis 2009, le programme Emergence(s) a permis de financer 140 projets de recherche.

En 2019, 86 dossiers reçus étaient éligibles, dont 24 en biologie / médecine, 30 en sciences exactes et 32 en sciences humaines et sociales. Ce nombre élevé de candidatures témoigne de l'attente très forte des milieux scientifiques à l'égard du programme.

L'évaluation des projets s'effectue sous la responsabilité du Conseil scientifique de la Ville de Paris. Le jury sélectionne les projets à la suite d'une double évaluation réalisée par des experts indépendants. Les principaux critères d'évaluation sont la qualité scientifique, l'originalité, l'interdisciplinarité et l'innovation.

Il vous est proposé d'accorder un soutien aux quinze projets suivants :

- 180.000 euros à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pour le compte du Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités - Fonds Yan Thomas, pour le projet « Mères et bébés en prison : développement de l'enfant, care, autonomie et droit » dirigé par Edouard Gardella ;
- 225.000 euros au CNRS Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, pour le compte de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, UPR 841, pour le projet « Le Paris bénédictin du XVIIe siècle, carrefour de l'Europe savante » dirigé par Jérémy Delmulle ;

- 235.000 euros à l'École pratique des hautes études, pour le compte du Centre de recherches sur les civilisations de l'Asie orientale, pour le projet « Archéologie himalayenne : culture matérielle et réseaux du passé » dirigé par Laurianne Bruneau ;
- 190.000 euros au Muséum national d'Histoire naturelle, pour le compte du Centre d'écologie et des sciences de la conservation, UMR 7204, pour le projet « Métriques et pratiques de la ville propre » dirigé par Sabine Bognon ;
- 130.000 euros à Sorbonne Université - CNRS, pour le compte du Centre Roland Mousnier, UMR 8596, pour le projet « Le pari de la mixité. Les mariages mixtes interconfessionnels dans quelques villes européennes (1792-1914) » dirigé par Michaël Gasperoni ;
- 210.000 euros à l'Inserm, pour le compte du Centre de Recherche des Cordeliers, U 1138, pour le projet « Immunoregulation of pancreatic islets during physiological stress » dirigé par Elise Dalmas ;
- 210.000 euros à Sorbonne Université - CNRS, pour le compte du Laboratoire de Biologie computationnelle et quantitative, UMR 7238, Institut de Biologie Paris-Seine, pour le projet « Cell-to-cell variations in adaptation to DNA damage and replicative senescence » dirigé par Zhou Xu ;
- 210.000 euros à l'ESPCI, pour le compte du Brain Plasticity Unit, pour le projet « Decode the formation of long-term memories » dirigé par Gisella Vetere ;
- 210.000 euros à l'Inserm, UMR 1149, pour le compte du Centre de recherche sur l'inflammation, pour le projet « Predicting Outcome of patients with cirrhosis using circulating extracellular Vesicles » dirigé par Pierre-Emmanuel Rautou ;
- 210.000 euros à l'Inserm, UMR-S 1270, pour le compte de l'Institut du Fer-à-Moulin, pour le projet « Neural mechanisms for the normal and pathological processing of aversive memories during sleep » dirigé par Gabrielle Girardeau ;
- 205.000 euros à l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique, pour le projet « Artificial Creative Intelligence with variable time granularities » dirigé par Philippe Esling ;
- 205.000 euros à l'Université Paris Diderot, pour le compte du Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques, pour le projet « Semiconductor waveguide lattices for spatial entanglement » dirigé par Florent Baboux ;
- 200.000 euros à l'École normale supérieure, pour le compte du Laboratoire de Géologie, UMR 8538, pour le projet « Development and effect of inelastic deformation in the subduction earthquake cycle » dirigé par Jean-Arthur Olive ;
- 210.000 euros à l'Université Paris Diderot, pour le compte du Laboratoire Matière et Systèmes complexes, UMR 7057, pour le projet « Magnetic artificial muscle tissue model : a new tool to explore muscle dysfunction and dynamics » dirigé par Myriam Reffay ;
- 170.000 euros à Sorbonne Université, pour le compte de l'Institut parisien de chimie moléculaire, UMR 7057, pour le projet « Isolated switchable polyoxometalates onto nanostructured surfaces : a step towards information storage in single molecules » dirigé par Florence Volatron.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.